



Année 1994-95 Président : Paul PARCILLIE



ROTARY CLUB DE PONTOISE

1660e DISTRICT

BULLETIN DU CLUB

REUNION STATUTAIRE DU 21 FEVRIER 1995

Président de séance : Paul PARCILLIE

Apéritif au Verre Placide

Invités : Monsieur J.P. BILLE invité de Jean QUENTIN, Monsieur DOUTTEZ invité de P. LECOMTE

Excusés : R. COTTARD, P.DESCAMPS, J.C. MONTI, A. GARCIA, P.LANGLLET, M. MELE, J.WEBER, J.OBRY.

Présences extérieures: B.LECANU les 17 et 31 janvier et le 14 février au Club de DINAN-SUR-RANCE.

Anniversaire: Michel LALANNE le 18 février

Soirée JAZZ: Aperçu du résultat: environ 30.000 Frs pour la soirée quand le champagne sera vendu et 50.000 Frs pour la plaquette quand tous les annonceurs auront payé.

Du vendredi 3 mars au mardi 7 mars nous recevons les Américaines de l'Echange de Groupe d'Etudes" qui pour 3 entre elles sont reparties chez nos amis P.LECOMTE, J.METAIS, M.MELE.

Cette réception comprend trois journées de visite, je vous demande de vous inscrire pour les accompagner suivant vos possibilités soit à :

AUVERS le samedi 4 mars, rendez-vous à l'Auberge RAVOUX à 11 h.
Prix 205 Frs déjeuner compris dans l'Orangerie du Château

EPERNAY le lundi 6 mars aux Etablissements MOET-HENNESSY à 10 h.
Prix 150 Frs. Apéritif dans les salons de l'Etablissement et déjeuner à EPERNAY, suivi de la visite du musée du champagne dans l'abbaye d'Hauvilliers.

NORMANDIE le mardi 7 mars, au Mémorial de CAEN à 9h.30
Prix 291 Frs déjeuner à COURSELLES-SUR-MER au restaurant LA PECHERIE.

De plus amples détails aux intéressés, inscription immédiate pour l'organisation du responsable.

Rappel Conférence de District 1994-1995 les 24 et 25 mars à ISSY-LES-MOULINEAUX. Nous devons désigner un représentant pour le Tournoi Inter-Club du samedi de 10 h. à 11 h.30 Le District attend le nom du champion.

Soirée du 18 mars en SUISSE

Comme indiqué dans le bulletin du 14 février, le ROTARY CLUB des RANGIERS organise avec 3 autres Clubs-service une soirée Repas-Spectacle près de PORRENTROY le samedi 18 mars.

"Nos Frères Jacques" s'y produiront et ceux qui souhaitent s'y rendre doivent contacter Jean QUENTIN

Départ T.G.V. PARIS EST samedi 8h.42 arrivée à BELFORT à 13 h. et déjeuner.

Retour dimanche , arrivée à PARIS EST à 21 h.30.

Dixième anniversaire de la remise de charte au Club de CERGY, le samedi 25 mars (après la conférence de District d'ISSY-LES-MOULINEAUX).

Le Club de CERGY organise le 25 mars à la Salle des Fêtes POMPIDOU à MARINES une soirée où

après le dîner aura lieu une vente aux enchères de vins de Grands Crus (s'inscrire auprès de

Jean QUENTIN). Le Président ne doute pas qu'un grand nombre de Membres et leurs épouses se rendra à la fête de notre club filleul.

Prochaine réunion le 28 mars pour un dîner au Verre Placide à AUVERS-SUR-OISE.

Bulletins reçus cette semaine : CERGY, ARGENTEUIL, ST-CLOUD, DINAN, les RANGIERS.

Conférence statutaire de J.C. FISCHER

Notre Ami J.C. FISCHER pour sa conférence statutaire nous a parlé de la chaudronnerie.

La chaudronnerie consiste à mettre en forme des métaux en feuille par découpage, formage, assemblage et soudage des matériaux. En 1993 le chiffre d'affaires de la profession a été de l'ordre de 19 milliards de francs pour une population de près de 700 entreprises de plus de 20 salariés. C'est essentiellement une profession qui agit en tant que sous-traitant dans les domaines de l'énergie (pétrole, électricité, gaz, nucléaire, thermique) chimie et ses dérivés, agro-alimentaire, B.T.P. etc... On distingue plusieurs métiers:

-le chaudronnier qui met en oeuvre les tôles, ses spécialisations sont fonction de l'épaisseur de la tôle et des matériaux. Il travaille généralement en atelier et réalise des appareils.

-le tuyauteur prépare, assemble et monte les tuyauteries reliant des contenants. Il travaille généralement sur chantier.

-le tôlier assemble des pièces après les avoir formées.

Dans la plus part des cas les constructeurs doivent appliquer, pour leurs réalisations, une réglementation conçue par la profession, le Ministère de l'Industrie et les organismes de contrôle. Cette réglementation est régulièrement modifiée pour être en harmonie avec les textes de l'Union Européenne, ceux de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Bureaux Nationaux de Normalisation. Elle évolue également en fonction des innovations technologiques liées aux matériaux et aux moyens de production.

Depuis quelques années l'activité de la profession se diversifie sur de nouveaux marchés: ceux liés à l'environnement, les bio-technologies; elle développe la maintenance dans ses secteurs traditionnels, elle travaille en "joint-venture" sur des grands chantiers à l'exportation.

Le Bulletinier

Jean FOUCHE